Número de Révision: 002.2 **Date de sortie:** 05/21/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article: **LOCTITE PC 6311 PT A**
Numéro IDH: 1602677
Type de produit/utilisation recommandée: Revêtement
numéro d'item 1602678_1555560
Restriction d'utilisation: Non identifié
Région: Canada

Raison sociale:
Henkel Canada Corporation
Meadowpine Boulevard 2515
Mississauga, Ontario L5N 6C3

Votre contact:
Téléphone: +1 (905) 814-6511
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

DANGER:

H226 - LIQUIDE ET VAPEURS INFLAMMABLES.
H315 - PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE.
H317 - PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE.
H319 - PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.
H372 - RISQUE AVERE D'EFFETS GRAVES POUR LES ORGANES A LA SUITE D'EXPOSITIONS REPETEES OU D'UNE EXPOSITION PROLONGEE.

H373 - RISQUE PRESUME D'EFFETS GRAVES POUR LES ORGANES A LA SUITE D'EXPOSITIONS REPETEES OU D'UNE EXPOSITION PROLONGEE.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	3
IRRITATION CUTANEE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
TOXICITE SPECIFIQUE AU NIVEAU DE L'ORGANE CIBLE- EXPOSITIONS REPETEES	1
TOXICITE SPECIFIQUE AU NIVEAU DE L'ORGANE CIBLE- EXPOSITIONS REPETEES	2

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:	P210 - Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer. P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 - Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 - Utiliser une installation anti-déflagrante. P242 - Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P260 - Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation. P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.
Intervention:	P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P314 - Consulter un médecin en cas de malaise. P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P370+P378 - En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.
Stockage:	P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Élimination:	P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Quartz (SiO2)	14808-60-7	10 - 30
oxyde d'aluminium	1344-28-1	10 - 30
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	25068-38-6	5 - 10
4-chloro-.alpha.,.alpha.,.alpha.-trifluorotoluène	98-56-6	5 - 10
heptan-2-one	110-43-0	5 - 10
Xylenes	1330-20-7	1 - 5
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	1 - 5
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	1 - 5
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	1 - 5
Carbon black	1333-86-4	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Measures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation: Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un médecin.

Contact avec la peau: Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Appeler un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

Ingestion: NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé): Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.

Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire: Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.

Agents extincteurs inappropriés: Non disponible

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

Feu inhabituel ou risques d'explosion: En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée. Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême. Les vapeurs peuvent courir des distances considérables depuis la source d'inflammation et causer un retour de flamme.

Produit ou gaz issus de la combustion: Oxydes de carbone. Aldéhydes. Acides. Fragments organiques irritants.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le prodxuit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.

Méthodes de nettoyage: Enlever toute source d'ignition. Evacuer et aérer la zone d'écoulement du produit; endiguer l'écoulementafin d'éviter toute pénétration des canalisations d'eau; porter deséquipements complets de protection pour le nettoyage. Racler autant de matériau que possible. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans un récipient fermé jusqu'au moment de son élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Consulter la section 8. Assurer une ventilation adéquate. Garder le récipient fermé.

Stockage: Entreposer loin des sources de chaleur, d'étincelles, de flammes ou autres d'inflammation. Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Ne pas réutiliser le récipient.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Quartz (SiO2)	0.025 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	0.05 mg/m3 TWA (Poussière alvéolaire) (Poussière alvéolaire) 0.025 mg/m3 OSHA_ACT (Poussière alvéolaire) 0.05 mg/m3 PEL Poussière alvéolaire 2.4 MPPCF TWA Respirable. 0.1 mg/m3 TWA Respirable.	Rien	Rien
oxyde d'aluminium	1 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 3 mg/m3 TWA particules alvéolaires 10 mg/m3 TWA particules inhalables	5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales 50 MPPCF TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
heptan-2-one	50 ppm TWA	100 ppm (465 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Wollastonite (Ca(SiO3))	1 mg/m3 TWA Fraction inhalable.	Rien	Rien	Rien
Xylenes	20 ppm TWA	100 ppm (435 mg/m3) PEL	Rien	Rien
1-méthoxy-2-propanol	50 ppm TWA 100 ppm STEL	Rien	Rien	Rien
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Rien	Rien	50 ppm TWA	Rien
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	(PEAU) (exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales) Non-aérosol. 200 mg/m3 TWA (exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales) Non-aérosol.	Rien	Rien	Rien
Carbon black	3 mg/m3 TWA Fraction inhalable.	3.5 mg/m3 PEL 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 50 MPPCF TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques: Utiliser un équipement antidéflagrant si des concentrations élevées de poussière/air sont possibles. Un système d'évacuation mécanique n'est pas recommandé comme unique moyen de contrôler l'exposition des employés.

Protection respiratoire:	Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y apossibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).
Protection des yeux:	Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.
Protection de la peau:	Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Liquide
Couleur:	Noir
Odeur:	Caractéristique
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non disponible
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	115.6 °C (240.1 °F)
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Densité/Densité relative::	1.7
Densité/Densité relative::	1.9
Densité de vapeur relative:	> 1
Point d'éclair:	33 °C (91.4 °F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	0.7
Solubilité:	Soluble Eau
Solubilité:	Soluble Eau
Coefficient de partage (value logarithmique)::	Non disponible
Teneur VOC:	250 g/l (calculé)
Viscosité dynamique:	18,000 - 30,000 cp
Viscosité cinématique:	Non disponible
Caractéristiques de la particule:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement. La polymérisation peut se produire à une température élevée ou en présence de produits incompatibles.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Aldéhydes. Acides. Fragments organiques irritants.
Produits incompatibles:	Des oxydants forts. Des acides forts et des bases fortes. Amines.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Remarque: l'échauffement de la résine d'époxy dans ce produit à destempératures supérieures à 148,9 ° C (300 ° F) en présence d'air peutentraîner une lente décomposition à l'oxydation. À des températuressupérieures à 260 ° C (500 ° F), une polymérisation de la résined'époxy peut se produire. Les polyamines aliphatiques peuvent produiredes réactions exothermiques avec des résines d'époxy qui, en grandesquantités, peuvent entraîner une polymérisation d'emballement et unecarbonisation des réactifs. Les vapeurs/émanations provenant de cesdécompositions thermales et chimiques varient grandement dans leurcomposition et leur toxicité. Ne pas inhaler les vapeurs. Polymérisation spontanée. Stockez loin des materiaux incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: L'inhalation des vapeurs ou des buées de ce produit peut irriter le système respiratoire. Les vapeurs peuvent entraîner des céphalées, des nausées, des étourdissements et une irritation des voies respiratoires.
Contact avec la peau: Entraîne une irritation de la peau. Peut causer une réaction alergique de la peau.
Contact avec les yeux: Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion: Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Quartz (SiO2)	Rien
oxyde d'aluminium	Rien
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	Rien
4-chloro-.alpha.,.alpha.,.alpha.-trifluorotoluène	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 220 ppm CL50 par inhalation (Souris, 4 h) = 200 ppm
heptan-2-one	Oral LD50 (Souris) = 730 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 1.670 g/kg Dermal LD50 (Lapin) = 12,600 mg/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 16.7 mg/l
Xylenes	Oral LD50 (Rat) = 6,670 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 3,523 - 8,600 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 4,300 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = > 43 g/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 6580 ppm CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 6247 ppm CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 5922 ppm CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 6700 ppm CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 6350 ppm
1-méthoxy-2-propanol	Oral LD50 (Rat) = 36 g/kg Oral LD50 (Rat) = 5.71 g/kg Oral LD50 (Rat) = 7.51 g/kg Oral LD50 (Souris) = 10.8 g/kg Oral LD50 (Lapin) = 5.3 g/kg Dermal LD50 (Lapin) = 13 g/kg
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Rien
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5,610 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 7,630 mg/m3
Carbon black	Oral LD50 (Rat) = > 8,000 mg/kg

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Quartz (SiO2)			Système immunitaire Poumon Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
oxyde d'aluminium	Irritant Poussières nuisibles Corrosif		
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	Irritant	Allergène	
4-chloro-.alpha.,.alpha.,.alpha.-trifluorotoluène	Irritant		Glandes surrénales Sang Système nerveux central Système immunitaire Reins Foie Poumon Peau Thyroïde
heptan-2-one	Irritant		Système nerveux central

Xylenes	Irritant		Cardiaque Système nerveux central Reins Foie
1-méthoxy-2-propanol	Irritant		Système nerveux central Développemental
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Irritant		Système nerveux central
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Irritant		
Carbon black			Respiratoire Quelques éléments de preuve de cancérogénicité

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Quartz (SiO2)	Connu pour être cancérigène pour l'homme.	Groupe 1	Oui
oxyde d'aluminium	Non	Non	Non
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	Non	Non	Non
4-chloro-.alpha.,.alpha.,.alpha.-trifluorotoluène	Non	Groupe 2B	Non
heptan-2-one	Non	Non	Non
Xylenes	Non	Non	Non
1-méthoxy-2-propanol	Non	Non	Non
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Non	Non	Non
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Non	Non	Non
Carbon black	Connu pour être cancérigène pour l'homme.	Groupe 2B	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre
Nom d'embarquement correct: PEINTURES
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1263
Groupe d'emballage: III

Transport aérien (ICAO/IATA)
Nom d'embarquement correct: Paint
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1263
Groupe d'emballage: III

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct:	PAINT
Division:	3
Numéro d'identification:	UN 1263
Groupe d'emballage:	III

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes: 9

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 05/21/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.

Número de Révision: 003.1

Date de sortie: 05/21/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article: **LOCTITE PC 6311 PT B**

Numéro IDH: 1602686

Type de produit/utilisation recommandée: Revêtement

numéro d'item 1602678_1555561

Restriction d'utilisation: Non identifié

Région: Canada

Raison sociale:
Henkel Canada Corporation
Meadowpine Boulevard 2515
Mississauga, Ontario L5N 6C3

Votre contact:
Téléphone: +1 (905) 814-6511
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	H226 - LIQUIDE ET VAPEURS INFLAMMABLES. H314 - PROVOQUE DE GRAVES BRULURES DE LA PEAU ET DE GRAVES LESIONS DES YEUX. H317 - PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE. H336 - PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE OU VERTIGES.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	3
CORROSION CUTANEE	1
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANE CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention: P210 - Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer.

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 - Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 - Utiliser une installation anti-déflagrante.
P242 - Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261 - Évitez de respirer des brouillards/vapeurs.
P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.

Intervention:
P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
P304+P340+P310 - EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Consulter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370+P378 - En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.

Stockage:
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 - Garder sous clef.

Élimination:
P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Dimeres d'acides gras en C18 insatures, polymerises avec la N,N'-bis(2-aminoethyl)ethane-1,2-diamine, produits de reaction avec le p	68424-41-9	60 - 80
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	10 - 30
Résine amidoamine	68443-08-3	10 - 30

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Measures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation:	Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un médecin.
Contact avec la peau:	Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Appeler un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
Ingestion:	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:	Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se rendre à une source d'inflammation et causer un retour de flamme.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Aldéhydes. Vapeurs irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser le prodxuit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Enlever toute source d'ignition. Evacuer et aérer la zone d'écoulement du produit; endiguer l'écoulementafin d'éviter toute pénétration des canalisations d'eau; porter deséquipements complets de protection pour le nettoyage. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Consulter la section 8. Assurer une ventilation adéquate. Garder le récipient fermé.

Stockage: Entreposer loin des sources de chaleur, d'étincelles, de flammes ou autres d'inflammation. Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Ne pas réutiliser le récipient.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit,veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fichetechnique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
1-méthoxy-2-propanol	50 ppm TWA 100 ppm STEL	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques: Utiliser une ventilation mécanique antidéflagrante et une ventilation locale pour s'assurer que les contaminants sont à l'intérieur de leurs limites d'exposition professionnelle pendant l'utilisation de ce produit. Un système d'évacuation mécanique n'est pas recommandé comme unique moyen de contrôler l'exposition des employés.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y apossibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux: Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

Protection de la peau: Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique: Liquide
Couleur: Lumière ambre
Odeur: Caractéristique
Seuil de détection d'odeur: Non disponible
Valeur pH: Non disponible
Pression de vapeur: 40 mm/hg (20 °C (68°F)) Estimé
Point / zone d'ébullition: 120 °C (248°F)
Point/domaine de fusion: Non applicable, Le produit est un liquide.
Densité/Densité relative:: 0.961
Densité de vapeur relative: Non disponible
Point d'éclair: 38 °C (100.4 °F) ; Estimé
Inflammable/Limites inférieures d'explosion: Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion: Non disponible
Température d'auto-inflammation: Non disponible
Inflammabilité: Non applicable
Taux d'évaporation: < 1
Solubilité: Négligeable Eau
Solubilité: légèrement soluble Eau
Coefficient de partage (value logarithmique):: Non disponible
Teneur VOC: 250 g/l
Viscosité dynamique: 3,000 - 5,000 cp

Viscosité cinématique:	Non disponible
Caractéristiques de la particule:	Non applicable, Le produit est un liquide.
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Aldéhydes. Vapeurs irritantes.
Produits incompatibles:	Oxydants. Acides. Alcalis.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: Peut causer des étourdissements, un manque de coordination, des maux de tête, des nausées et des vomissements.

Contact avec la peau: Cause des brûlures à la peau. Peut causer une réaction alergique de la peau. Corrosif pour la peau.

Contact avec les yeux: Provoque des lésions oculaires graves. Brûlures.

Ingestion: Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. L'ingestion peut entraîner un effet irritant et corrosif dans la bouche, les tissus gastriques et le tube digestif.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Dimeres d'acides gras en C18 insatures, polymerises avec la N,N'-bis(2-aminoethyl)ethane-1,2-diamine, produits de reaction avec le p	Rien
1-méthoxy-2-propanol	Oral LD50 (Rat) = 36 g/kg Oral LD50 (Rat) = 5.71 g/kg Oral LD50 (Rat) = 7.51 g/kg Oral LD50 (Souris) = 10.8 g/kg Oral LD50 (Lapin) = 5.3 g/kg Dermal LD50 (Lapin) = 13 g/kg
Résine amidoamine	Rien

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Dimeres d'acides gras en C18 insatures, polymerises avec la N,N'-bis(2-aminoethyl)ethane-1,2-diamine, produits de reaction avec le p			
1-méthoxy-2-propanol	Irritant		Système nerveux central Développemental
Résine amidoamine	Irritant	Allergène	

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Dimeres d'acides gras en C18 insatures, polymerises avec la N,N'-bis(2-aminoethyl)ethane-1,2-diamine, produits de reaction avec le p	Non	Non	Non
1-méthoxy-2-propanol	Non	Non	Non
Résine amidoamine	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct:	LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A. (Propylenglycol monomethyl ether, Amidoamine resin)
Division:	3 (8)
Numéro d'identification:	UN 2924
Groupe d'emballage:	III

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct:	Flammable liquid, corrosive, n.o.s. (Propylenglycol monomethyl ether, Amidoamine resin)
Division:	3 (8)
Numéro d'identification:	UN 2924
Groupe d'emballage:	III

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct:	FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Propylenglycol monomethyl ether, Amidoamine resin)
Division:	3 (8)
Numéro d'identification:	UN 2924
Groupe d'emballage:	III

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes:
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 05/21/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.